



Ville de
Kingersheim

Le Maire

597/2026

Arrêté portant délégation de fonction et de signature Madame Giulia Acha, neuvième Conseillère municipale déléguée

Le Maire de la Ville de Kingersheim

Le 17 septembre 2026

- Vu l'articles L 2122 – 18 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil municipal en date du 22 mars 2026 fixant le nombre des Adjoints au maire,
- Vu le procès-verbal d'installation du Conseil municipal en date du 22 mars 2026 élisant le Maire et les adjoints et fixant les délégations aux adjoints,
- Vu l'arrêté n° 131/2026 du 27 mars 2026 portant délégation de fonction et de signature à Madame Séverine Chevalier, 1^{ère} adjointe au Maire,
- Vu l'arrêté n° 132/2026 du 27 mars 2026 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Gilles Bretzner, 2^{ème} adjointe au Maire,
- Vu l'arrêté n° 135/2026 du 27 mars 2026 portant délégation de fonction et de signature à Madame Dorothee Dumortier, 5^{ème} adjointe au Maire,
- Vu l'arrêté n° 139/2026 du 27 mars 2026 portant délégation de fonction et de signature à Madame Myrna Jacquin, 9^{ème} adjointe au Maire,
- Vu La délibération du Conseil municipal en date du 16 septembre 2026 fixant les indemnités des élus,
- Vu le Procès-verbal du Conseil municipal du 16 septembre 2026 présentant les délégations des Conseillers municipaux délégués,

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction et de signature du maire au bénéfice de Madame **Giulia Acha, neuvième Conseillère municipale déléguée à l'encouragement à l'engagement et à la citoyenneté auprès de la jeunesse** auprès de Séverine Chevalier (1^{ère} adjointe au Maire), Gilles Bretzner (2^{ème} adjoint au Maire), Durothée Dumortier (5^{ème} adjointe au Maire) et Myrna Jacquin (9^{ème} adjointe au Maire),

ARRETE

Article 1 – Délégation de fonction et de signature est donnée à Madame Giulia Acha auprès de Madame Séverine Chevalier dans les domaines suivants :

- **Engagement citoyen** : toute question relative aux nouveaux électeurs dont notamment la remise des cartes d'électeurs aux jeunes nouvellement inscrits sur listes électorales.

Article 2 – Délégation de fonction et de signature est donnée à Madame Giulia Acha auprès de Monsieur Gilles Bretzner dans les domaines suivants :

- **Sport et Citoyenneté** : toute question relative au civisme et au respect dans les pratiques sportives, particulièrement pour les jeunes dont notamment les actions portées par les clubs sportifs et l'OMS.



Article 3 – Délégation de fonction et de signature est donnée à Madame Giulia Acha auprès de Madame Dorothée Dumortier dans les domaines suivants :

- **Cérémonies patriotiques:** toute question relative au devoir de mémoire dont notamment l'organisation des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Article 4 – Délégation de fonction et de signature est donnée à Madame Giulia Acha auprès de Madame Myrna Jacquin dans les domaines suivants :

- **Encouragement à l'engagement de la jeunesse :** toute question relative aux enjeux de la formation des jeunes citoyens dont notamment les relations avec Unicité, l'Aventure Citoyenne de m2A et la journée citoyenne dans les collèges.

Article 5 – La présente délégation est consentie par le Maire, sous sa responsabilité et sous sa surveillance. Le délégataire rendra compte à Monsieur le Maire, sans délai, de toutes les décisions prises et actes signés à ce titre.

Article 6 – La présente délégation prendra effet à compter du 1^{er} octobre 2026.

Article 7 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif territorialement compétent de Strasbourg dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification ou de la publication dans les conditions réglementaires habituelles. Le Tribunal administratif territorialement compétent peut être aussi saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Article 8 – Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié dans les conditions réglementaires habituelles, notifié à l'intéressée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Mulhouse,
- Le Service de Gestion Comptable
- Monsieur le Procureur de la République
- Service du Personnel,

Le Maire
signé
Laurent Riche

Pour ampliation,
Le Maire



Arrêté notifié le : 27.03.26

Signature de l'intéressée :
Giulia Acha